

Entre

Atelier ROUY

SARL d'exploitation des Etablissements ROUY et Cie au capital de 18293€

Dont le siège se situe au 12 Rue Henri Rouyer – Secteur Blaise – 08400 Vouziers

Coordonnées téléphoniques : 03.24.71.89.95

Adresse mail : contact@atelier-rouy.fr

SIRET : 310 897 061 00019

N° TVA intracommunautaire : FR14 310 897 061

Le loueur,

Et

Nom et Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Le locataire.

Tarifs de la location :

Modèle	Tarif TTC à la journée	Tarif TTC au week-end (Enlèvement le vendredi – retour le lundi)
Brasero BR03	30€	50€
Brasero BR04	30€	50€
Brasero BR05	120€	150€
Brasero BR05 par 2	216€	264€

Chaque location comprend hors option :

- Le brasero,
- La plancha prête à la cuisson et les accessoires (uniquement pour le BR05),
- La notice d'utilisation avec les préconisations, les explications pour l'allumage du brasero et pour l'entretien de la plancha.

Modèle loué et options :

Brasero BR03 ☐Brasero BR04 ☐Brasero BR05 ☐ Quantité :

Location du/...../..... Au/...../..... Soit une durée de jours.

Coût total TTC : Acompte 50% à la réservation : Chèque ☐ espèces ☐*Une pénalité de 150€ sera appliquée par jour de retard à partir de la date de la restitution prévue au contrat.**Un chèque de caution de 1000€ par brasero, en chèque, est à donner à l'enlèvement du ou des braseros. Il sera restitué au retour du ou des braseros. Il ne sera prélevé qu'en cas de dégradation ou de non-retour du ou des braseros.**Une photocopie de la carte d'identité correspondant au nom du chèque vous sera demandée.*Le loueur :
Atelier RouyFait à : Le :/...../.....
Le locataire :En signant ce contrat, j'accepte les conditions
générales de location de l'atelier ROUY

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION DE BRASEROS DE L'ATELIER ROUY

ARTICLE 1 : OBJET DES PRESENTES CGL:

Ces conditions générales de location ont pour but de définir par écrit les obligations et responsabilités respectives de l'entreprise **Atelier ROUY et du locataire**. Le locataire du Braserio doit être majeur. Le bien loué peut être à usage particulier ou usage professionnel. En validant la commande, chacun (loueur et locataire) s'engage à respecter ces conditions de location.

ARTICLE 2 : TARIFS RESERVATION DE LOCATION :

Les prix de nos Braseros à louer ainsi que les différents options ou articles sont affichés sur le contrat de location en euros toutes taxes comprises. Une facture détaillée HT et TTC vous sera adressée. L'enlèvement doit être effectué par le locataire. Nos braseros sont conditionnés dans des racks pour faciliter le transport. Ils seront à restituer dans le même conditionnement qu'à l'enlèvement.

ARTICLE 3 : CONDITIONS D'UTILISATIONS ET RESPONSABILITES :

Le Braserio sera utilisé uniquement à des fins privées et ne peut être sous loué ou prêté. Il est fortement recommandé au locataire de prendre connaissance de la notice d'utilisation remise lors de l'enlèvement du braserio. Le Locataire s'engage à utiliser le Braserio conformément à ses instructions d'utilisation remise en main propre lors de l'enlèvement et à le maintenir en bon état pendant la période de location. Le Locataire est responsable de la sécurité lors de l'utilisation du braserio. Le Locataire est responsable de l'entretien courant du braserio pendant la période de location. Le Locataire informera immédiatement le service client de tout dommage ou dysfonctionnement du braserio et ne tentera pas de réparer le braserio lui-même. Les Braseros loués sont des Braseros de gamme professionnelle et sont conformes à la législation française en vigueur. Ils ne peuvent être utilisés qu'exclusivement à l'extérieur. Le client loueur est responsable du Braserio et de l'utilisation qu'il en fait. La société **Atelier ROUY** ne saurait être tenue pour responsable des dommages résultant d'une mauvaise utilisation du produit loué. Comme pour tout produit de cuisson d'extérieur, les risques de brûlures existent, la société **Atelier ROUY** ne peut être tenue pour responsable si le client ou l'un de ses convives se brûle lors de l'utilisation du Braserio. Le client loueur devra être encore plus vigilant en cas de présence d'enfants. Le client sera tenu responsable de toute dégradation survenue lors d'une utilisation de consommables non appropriée. La société **Atelier ROUY** ne saurait être tenue responsable si le client n'arrive pas à allumer le feu du Braserio. Une notice explicative est fournie à cet effet lors de l'enlèvement. Il convient au locataire de s'assurer que le site de son événement permet l'utilisation d'un ou plusieurs braseros. Pour la location sur un lieu différent du domaine privée du locataire. Il revient au locataire de s'assurer auprès du propriétaire (privés ou Public) que l'utilisation d'un ou plusieurs braserio est autorisé. Il en va de sa responsabilité. Le client est responsable de son Braserio dès son l'enlèvement. Attention à stocker le braserio dans un lieu sûr pour éviter le vol ou une quelconque détérioration.

ARTICLE 4 : VALIDATION DE LOCATION

Toute réservation est considérée comme validée par la signature du contrat et le versement d'un acompte de 50%.

La signature du contrat de location induit obligatoirement l'acceptation des CGL de l'**Atelier ROUY**, sans exception ni réserve. Le client déclare en avoir parfaitement conscience. Les articles loués demeurent la propriété de l'**Atelier ROUY**, ils sont uniquement mis à la disposition du locataire pour une durée définie. Si le client souhaite prolonger la durée de location, cela ne pourra se faire que si l'article en question n'est pas déjà réservé pour une autre prestation et uniquement sur accord écrit de la société **Atelier ROUY**, avec paiement anticipé du client loueur en cas de prolongation. Une pénalité de 150€ par jour de retard sera appliquée à partir de la date de restitution prévue dans ce contrat.

ARTICLE 5 : PAIEMENTS -CAUTIONS-ETAT DES LIEUX

Le paiement total de la location s'effectue par chèque ou en espèces lors de l'enlèvement. Lors de la réservation d'un Braserio une caution forfaitaire sera demandée. Cette caution peut être réglée par chèque. Une caution correspondant à la valeur d'un Braserio est fixée forfaitairement à 1 000 €, soit 2000€ pour la location de 2 braseros. Le nettoyage du Braserio loué est à la charge du client loueur. Le Braserio doit être rendu dans le même l'état qu'à l'enlèvement. Le nettoyage du braséro (fond de cuve du foyer, plancha de cuisson... est décrit dans la fiche d'utilisation du Braserio). Une fiche état des lieux du braséro loué et de ses accessoires sera effectuée lors de de l'enlèvement du matériel. Un état des lieux de retour sera effectué. En cas de détérioration ou perte d'accessoires une évaluation des coûts de remises en état ou de remplacement sera effectuée et défacturée du montant de la caution. En cas de vol le montant de la caution sera automatiquement encaissé.

ARTICLE 6 : LE DÉLAIS DE RÉTRACTATION

Conformément à l'article L.121-21 du code de la consommation, le client dispose d'un délai de rétractation de 14 jours à partir de la commande du produit payée. Ce délai de rétractation ne peut être exercé qu'à la seule condition que le délai qui sépare le jour de la commande payée du jour de livraison soit supérieure ou égale à 14 jours. A titre exceptionnel, la société **Atelier ROUY** pourrait examiner et accepter une rétractation sollicitée par le locataire intervenant au maximum 10 jours avant la date de l'enlèvement.

Dans l'une ou l'autre de ces conditions, le remboursement de la réservation s'effectuera par chèque dans un délai qui ne saurait excéder les 2 semaines qui suivent la date de rétractation telle que définie ci-avant. Pour toute annulation moins de 10 jours avant la date prévue de la réservation, l'acompte sera conservé.

ARTICLE 7 : CONFIDENTIALITE

La société **Atelier ROUY** archive les devis, données de création de compte, bons de commandes et factures sur un support respectant leur intégrité. Ces données stockées et protégées sont le reflet fidèle des données transmises au client loueur conformément aux dispositions de l'article 1348 du Code civil. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 (applicable dès le 25 mai 2018), le client bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de ses données ou encore de limitation du traitement. Le client peut également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données le concernant. Pour toute information complémentaire ou réclamation, le client peut contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (plus d'informations sur www.cnil.fr). Nous vous informons de l'existence de la liste d'opposition au démarchage téléphonique « Bloctel », sur laquelle on peut s'inscrire (<https://conso.bloctel.fr/>).

ARTICLE 8 : COMPETENCE JURIDIQUE ET LOI APPLICABLE

Le contrat est soumis à la loi française.

Tout litige même en cas de recours en garantie ou de pluralité des défendeurs serait à défaut d'accord amiable de la compétence juridique des tribunaux des Ardennes.